

Le Vingt six Emme Jais De Jais. mil sept cens cinquante
 demeurant fait après les trois publication de bons Legitimement fait
 au procureur de nos mesmes parois halte tant dans l'église de cette
 parois que dans l'église de Saint martin de l'abbé en des
 celle de St gorges de la Haye Comme il a paru par des Lettres
 des Jais l'ave. de St martin Et vicere de St gorges de la Haye
 devant En forme Endatée l'un du vingt cinq du présent mois
 l'autre l'autre l'ave. de St martin l'autre Endatée du vingt
 quatre du même mois l'autre l'autre l'ave. de St gorges de la
 Haye ne s'étant trouvée aucun Espectant canonique ny opposition
 l'autre que celle qui a été fait par la Requête de Jean vallet
 Le six Emme du présent mois Et Ence voir la l'autre de cette opposition
 Endatée du neuf dudit mois l'autre de vant l'annex notaire
 Bonbon l'autre a la Roche par messon Le dix du courant l'autre
 Et mery du pin l'autre de mery l'autre de cette parois d'une
 par Et madelene du bois fille mineur d'un par de fere Jean
 du bois Et de françois Bardon de la parois de St gorges de
 la Haye d'autre par nous prestre vicere de cette parois l'autre
 avons donne la Benediction nuptiale au ditte porty En presence
 l'autre du costé de l'epous de mery du pin son pere Et de Anne
 l'autre son oncle du costé de l'epous de la ditte mere de
 Jean du bois son frere des Jais Joseph Cartier l'autre l'autre

Cartes mercandis, les moins de meurs, d'autre de barrou
ont avec nous par les saignes de char, ne se verra legu
de la Enquy

Le vingt six de Juin mil sept cent cinquante Guitta pris la trait
publilation de biens Legitimement fait au pource de nos meses pource
sem En pree de mont ne opposition quelle qu'onque, En la pource de nos meses
maison, Lib de la maison, ne de la Enquy, Cradouard de Al.